

Colloque « Mémoire, Histoire et Politique »

Maison de l'Amérique Latine

22 novembre 2023

Mesdames et Messieurs,

Cher Michel WIEVORKA,

Je vous remercie pour votre invitation à ouvrir ce colloque « Mémoire, Histoire et Politique ».

Le moment me semble particulièrement bien choisi pour traiter ce sujet, en cette période où le tragique de l'Histoire revient nous hanter, où les questions mémorielles agitent le débat public comme jamais, pour le meilleur et pour le pire, et où, dans ce contexte, chacun attend des responsables publics que leurs actes et leurs paroles soient plus que jamais guidés par une clairvoyance nourrie des enseignements du passé.

Qu'est-ce que la connaissance de l'histoire peut apporter à un décideur public ? Pour répondre à cette question, je citerais le président du groupe majoritaire à l'Assemblée Nationale, Sylvain MAILLARD, qui dans *Le Monde* du 29 octobre expliquait ainsi sa réaction (je cite) « tripale » face aux attaques terroristes du Hamas, en avançant cette explication : « Nous ne sommes pas des historiens ».

Formellement, il n'a pas tort. En effet, il n'entre pas dans les missions d'un responsable public d'être « un historien », et personne ne lui demande d'en devenir un. Mais je ne crois pas que c'était ce que ce député voulait dire et, en l'occurrence, je ne pense pas qu'il soit judicieux d'opposer ainsi la connaissance et l'émotion dans la réponse politique à une situation donnée.

Je crois au contraire que, face à un événement dramatique, c'est la connaissance du passé, nourrie par le travail des historiens, mais aussi par les apports de toutes les sciences humaines, qui nous permet d'éviter les impasses dans lesquelles la passion peut nous jeter. C'est d'ailleurs comme cela que j'ai entendu l'avertissement lancé par le président Joe BIDEN au gouvernement israélien après le 7 octobre, dans des termes très forts, puisqu'il lui recommande de ne pas se laisser aller à la « rage » qui a conduit les Etats-Unis à commettre des « erreurs » après le 11 septembre.

La connaissance de l'histoire est une boussole pour se repérer dans le brouillard du présent. Mais **pour une nation démocratique, elle est plus que cela encore.** Elle est cette exigence de vérité par laquelle cette société met à l'épreuve la sincérité de ses valeurs.

C'est sur la conscience de ses errements passés, le nationalisme, l'antisémitisme, le culte du chef, que l'Allemagne s'est rebâtie après 1945, et qu'elle peut maintenant porter des valeurs qui sont l'honneur de l'Europe. Cette démarche n'est pas facile, elle peut prendre du temps : en Espagne, ce n'est qu'après cinq décennies de silence que le pays ose enfin affronter les blessures du franquisme, avec cette loi votée en 2022 que le Premier ministre Pedro SANCHEZ a résumée par cette phrase : « La mémoire, c'est la démocratie ».

La France aussi sait faire cet effort, et je vois dans la réussite de la grande manifestation contre l'antisémitisme du début de ce mois le signe que notre pays reste fondamentalement attaché aux principes démocratiques et républicains, conscient des drames du passé et prêt à se mobiliser pour qu'ils ne se reproduisent pas.

Les régimes autoritaires, en revanche, sont incapables d'un tel effort de lucidité. Ils préfèrent truquer l'histoire plutôt que d'affronter ses vérités douloureuses – pensons à la façon dont en Russie Vladimir POUTINE a interdit la courageuse association Mémorial, ou comment Recep Tayyip ERDOGAN entretient le négationnisme à propos du génocide arménien. L'histoire, entre leurs mains, n'est plus un savoir ni une démarche intellectuelle, mais juste le support dévoyé de leur nationalisme, comme elle l'est chez Eric ZEMMOUR, qui a fait de la déformation de

l'histoire le socle de son projet de restauration de l'idéologie de Charles MAURRAS en France.

Tout cela ne peut qu'amener à considérer avec beaucoup de prudence le pouvoir lorsqu'il se pique de dire l'histoire à travers, en particulier, ce qu'on appelle les « lois mémorielles ».

Ayant moi-même été le promoteur de l'une d'entre elles, la loi du 21 mai 2002 portant reconnaissance de l'esclavage et de la traite comme crimes contre l'humanité, je veux ici expliquer en quoi la démarche qui a conduit à ce texte s'écarte des dévoiements dont je viens de parler.

La première chose à rappeler, c'est la finalité de ce texte : son enjeu n'était pas la **connaissance**, mais la **reconnaissance**, ce qui n'est pas la même chose ; il ne s'agissait pas d'affirmer l'existence de la traite et de l'esclavage colonial français, que personne n'a jamais remis en cause. Il s'agissait d'affirmer leur place dans notre mémoire nationale. Car la mémoire est un tri : elle est ce qu'on juge important de transmettre, à un moment donné, et ce qu'on choisit de laisser de côté.

Ce travail-là n'est pas celui des historiens, il relève de la société tout entière, et c'est de fait d'une demande de la société qu'est née la loi dite TAUBIRA. Elle résulte en effet à la fois de l'appel lancé en mars 1998 par Edouard GLISSANT, Patrick CHAMOISEAU et Wole SOYINKA, et du mot d'ordre de la grande marche des descendants d'esclaves à Paris le 23 mai 1998. Ces deux initiatives avaient une même demande : que l'esclavage et la traite soient reconnues comme des crimes contre l'humanité.

Pourquoi le voulaient-ils ? Pour que soient enfin imprimées dans la mémoire nationale française non seulement la grandeur de l'abolition, mais aussi l'ampleur du crime auquel elle mettait fin ; et pour que la République se souvienne enfin de la dignité des quatre millions de personnes qui en deux siècles ont été victimes de l'esclavage dans l'espace colonial français.

Fallait-il que cette reconnaissance passe par une loi ? Je comprends qu'on puisse se le demander. Mais à ceux qui s'interrogent, je veux poser cette question : pour réintroduire ce pan d'histoire dans notre mémoire nationale, pour marquer son

importance symbolique, pour montrer aussi qu'il n'est pas une question réservée à certains territoires, à certaines populations, quelle meilleure tribune que celle du Parlement, surtout lorsque celui-ci est unanime, comme ce fut le cas ici ?

C'est cette consécration par la représentation nationale qui permet de passer de la reconnaissance symbolique aux actes concrets. La loi TAUBIRA en posait quelques uns : la création d'une journée nationale et d'un comité qui est devenu quinze ans plus tard la FME, le soutien à la recherche, l'affirmation de la nécessité d'enseigner cette histoire dans les écoles...

Il y avait même, dans le projet initial porté par Christiane TAUBIRA, un article qui invitait à ouvrir un débat sur les réparations de l'esclavage. Cet article a été supprimé mais aujourd'hui c'est au niveau mondial que la question est posée, de la façon la plus explicite, par les organisations internationales, par les Etats et par les sociétés civiles, aux Amériques, en Afrique et en Europe.

Si je m'en tiens à la seule actualité de ce mois de novembre :

- à Accra, le président du Ghana a invité l'Afrique à s'unir aux pays de la Caraïbes pour exiger des réparations pour l'esclavage colonial, lors d'une conférence organisée par l'Union Africaine spécifiquement sur ce sujet
- au Brésil la Banco do Brasil a présenté des excuses pour sa participation à l'esclavage au 19^{ème} siècle, après avoir été interpellée par des historiens et le Parquet fédéral de Brasilia
- au Royaume-Uni, après avoir ouvert ses archives sur ses liens avec l'esclavage, la Lloyd's a exprimé ses regrets et annoncé la mise en place d'un fonds de 40 millions de £ destiné à appuyer des initiatives bénéficiant aux communautés issues de cette histoire.

La mémoire de l'esclavage est maintenant au cœur d'un mouvement d'ampleur mondiale. La France y paraît bien prudente, si l'on compare son investissement à celui des Pays-Bas, dont le gouvernement vient de mobiliser 200 millions d'euros sur ce sujet, après avoir présenté ses excuses par la bouche de son Premier ministre Mark RUTTE puis de son roi Willem-Alexander.

Pire, en France aujourd'hui, la question de la mémoire de l'esclavage est l'une de celle qui suscite le plus de polémiques, d'incompréhensions et de déni. Voyez par exemple, en ce jour de sortie du film de Ridley SCOTT, comment il est toujours difficile aujourd'hui d'évoquer la décision de Napoléon de rétablir de l'esclavage : le fait est souvent minimisé, ou attribué à l'influence de sa femme, quand il n'est pas purement et simplement oublié de son bilan. Comme s'il était tout simplement impossible d'accepter qu'il y a eu un Napoléon colonial comme il y a eu un Napoléon républicain, puis un Napoléon impérial.

De quoi donc la mémoire de l'esclavage est-elle donc le nom ?

La mémoire, je le rappelle, n'est pas l'histoire, qui est la connaissance du passé ; elle est **la présence du passé dans le présent**, à travers les souvenirs transmis, les récits appris, les traces laissées, et les conséquences que les événements du passé continuent d'avoir dans le présent.

Sur ce plan, la mémoire française de l'esclavage est bien vivante. Elle recouvre en effet au moins quatre dimensions :

- **elle est tout d'abord le rappel de l'origine coloniale des outre-mer français**, l'esclavage n'étant dans ces territoires qu'une conséquence du projet impérial français, qui lui-même s'inscrit dans le grand mouvement de colonisation du monde par les puissances européennes à partir du XV^e siècle, un mouvement fondé sur la violence, l'appropriation et l'exploitation, dans le seul but d'enrichir la métropole ; dans nos outre-mer, une partie des structures économiques, et des inégalités qui en découlent, continuent de reposer sur des principes nés à cette époque, notamment les plantations destinées à produire des denrées d'exportation
- **la mémoire de l'esclavage est ensuite dans nos sociétés la matrice du racisme et des discriminations contre les personnes noires** ; il est impossible de comprendre ces phénomènes, et donc de les combattre, sans référence à l'histoire particulière de la présence noire en France, qui débute avec l'esclavage ; le conseil scientifique de la FME publie ces jours-ci une Note sur ce sujet

- **la mémoire de l'esclavage est également le point de départ d'un rapport inégalitaire entre le Nord et le Sud**, en particulier pour les pays des Amériques et d'Afrique subsaharienne, qui interpellent aujourd'hui l'Europe et lui demandent des comptes
- **la mémoire de l'esclavage est enfin un point de référence pour penser les luttes universelles pour la liberté, l'égalité et la fraternité**, et je tiens à le souligner alors que la Fondation propose jusqu'en février au Panthéon une exposition sur les héros et les héroïnes des combats contre l'esclavage.

Il s'agit là de dimensions propres à la France, qui n'épuisent pas, je le sais, tous les aspects de cette question. En Afrique et dans le monde arabe, les stigmates de la traite transsaharienne et est-africaine ainsi que la persistance de l'esclavage par ascendance continuent d'avoir des conséquences dans de nombreux endroits. Je pense au racisme dont sont victimes les migrants subsahariens au Maghreb ou à la relégation que subissent certaines communautés au Sahel ou en Mauritanie. La Fondation a abordé ces phénomènes avec les chercheurs africains lors du colloque qu'elle a organisé à Dakar il y a un an.

Qu'il s'agisse de la France ou du reste du monde, toutes ces questions renvoient à des situations réelles, à des problèmes concrets. Pourquoi est-il donc si difficile de les aborder dans notre pays ?

J'y vois la marque d'une triple incompréhension.

La première incompréhension, c'est celle du travail historique. En effet, contrairement à ce que disent ceux qui crient à l'anachronisme et à l'ignorance face aux revendications mémorielles sur l'esclavage, c'est bien le travail historique qui nourrit ces revendications, lorsqu'elles sont rigoureusement formulées. En effet, ce qui est demandé, ce n'est pas d'effacer l'histoire, c'est au contraire de l'élargir ; d'y faire entrer des personnes, des événements, des lieux dont les historiens du passé avaient négligé l'importance, et que le récit national avait occultés.

Lorsque nous redécouvrons l'importance des débats de la Révolution sur l'esclavage, lorsque l'histoire économique nous fait saisir l'ampleur du commerce colonial pour la France moderne, et la profondeur de ses enjeux politiques, ce sont ceux qui ignorent ces dimensions qui font preuve d'anachronisme et d'ignorance.

La deuxième incompréhension, c'est celle de la place du fait colonial dans notre mémoire nationale. L'historiographie des dernières décennies a montré non seulement l'importance du fait colonial dans l'histoire mondiale depuis le XVI^e siècle – cela, nos manuels scolaires le disaient déjà sous la III^e République en parlant des « Grandes Découvertes » et de la « mission civilisatrice » de la France – mais elle a surtout donné de ce phénomène une vision plus juste, en intégrant l'expérience des populations colonisées, déportées, réduites en esclavage.

Le récit n'est alors plus celui, auto-justificateur, du seul colonisateur. Il raconte les mondes d'avant, il montre les sociétés détruites, il expose les hypocrisies des discours officiels, il fait aussi une place aux résistances, aux révoltes, à cet autre côté de l'histoire qu'on a longtemps invisibilisé.

Et cela change tout. Car tout à coup notre roman national se trouve pris en défaut : Louis XIV n'est plus seulement à Versailles mais aussi, par son Code Noir, dans les plantations de Martinique. Napoléon connaît son premier Waterloo en 1803, battu non par les puissances européennes mais par une « Armée Indigène » composée d'anciens esclaves, dans la colonie de Saint-Domingue qui prend alors son indépendance pour devenir Haïti.

Et c'est ainsi que la décolonisation commence en France 25 ans avant la conquête de l'Algérie, cet événement par lequel, dans notre perception habituelle de l'histoire de France, on fait débiter ce qu'on appelle « la colonisation ». Alors que pour la France l'aventure coloniale avait en fait commencé trois siècles plus tôt aux Amériques...

Dans une nation démocratique, la conscience des injustices de notre histoire coloniale et des héritages profonds qu'elle a laissés devrait nous interdire de parler de ce passé comme d'une période uniquement faite de « grandeur ». Continuer à le faire revient à dire aux personnes qui sont issues de cet autre côté de l'histoire que les beaux idéaux que porte la France ne sont pas pour elles, qu'ils s'arrêtent en fait au moment où il faut reconnaître la perversion intrinsèque du système colonial, et la persistance de ses héritages dans notre société.

En France, ce déni porte un nom : il s'agit du « refus de la repentance », brandi à chaque fois que la France est interpellée sur une page sombre de son passé

colonial, et c'est la troisième incompréhension sur laquelle je veux revenir. C'est en effet au nom du refus de la repentance que la France refuse de présenter des excuses aux populations qu'elle a colonisées et exploitées. C'est au nom du refus de la repentance qu'elle refuse d'ouvrir un débat sur les réparations, alors que d'autres pays européens l'ont fait, comme l'Allemagne à propos du génocide des Herreros et des Namas, en 2021.

Je ne rentrerai pas aujourd'hui dans le débat sur le sens et la possibilité des réparations face aux grandes blessures de l'Histoire. Je me bornerai à dire que je crois que **ce débat est important et qu'il serait utile pour notre pays de l'ouvrir vraiment** comme l'environnement international nous y invite, ne serait-ce que pour faire entendre la voix de la France dans cette discussion où aujourd'hui elle est plutôt absente, à l'exception du sujet des restitutions où elle a montré le chemin.

Pour revenir à la repentance, je dois souligner que son refus n'est pas universel.

La France y a consenti quand Jacques CHIRAC a su briser le silence sur la complicité de Vichy dans l'extermination des Juifs de France. Ce tabou brisé n'a pas affaibli notre pays, bien au contraire : il a été libérateur. C'est au nom de ce geste fondateur que la France reste aujourd'hui l'un des pays les plus engagés contre l'antisémitisme.

Et même lorsque l'on considère notre passé colonial, je veux aussi relever qu'il y a eu une occasion, ces dernières années, où la France a présenté ses excuses, qui étaient de vraies excuses, et où elle a versé des réparations, qui étaient de vraies réparations, à des victimes de la colonisation française : **je parle des harkis.**

Le 21 septembre 2021 en effet, le président de la République a demandé « pardon » aux anciens supplétifs de l'armée française et à leurs familles, et il leur a promis une loi de réparation, qui a été effectivement votée moins de six mois plus tard.

Il y a donc les excuses que l'on fait, et celles que l'on ne fait pas. La repentance qu'on accepte (je relève que la droite et l'extrême-droite ont abondé et même surenchéri en faveur de cette reconnaissance), et la repentance qu'on juge

inacceptable. Les réparations que l'on verse, et celles dont on ne veut même pas parler...

Qu'est-ce qui explique cette différence ? Les souffrances des harkis, leur abandon par la France et les conditions indignes dans lesquelles on les a accueillis méritaient d'être reconnus et réparés. Mais ce geste ne rend que plus incompréhensible la timidité avec laquelle la France accepte de reconsidérer sa longue histoire coloniale à l'aune de ses propres principes universalistes.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit : il ne s'agit pas de condamner le passé au nom d'un présent surplombant. Il s'agit de comprendre ce que peut être **un universalisme conséquent** dans un pays qui a été à la fois une puissance coloniale majeure, et l'une des matrices de l'idée des droits humains universels.

La France dans laquelle nous vivons aujourd'hui est le produit de ces héritages contradictoires. Célébrer la grandeur passée de la colonisation française en oubliant tout ce que cette grandeur doit à l'exploitation des populations dominées, c'est tourner le dos à l'universalisme, car **le colonialisme est le contraire de l'universalisme**.

Sous les aspirations à l'universel portées par la France depuis 1789, il y a toujours eu une difficulté particulière dans notre pays à voir les injustices infligées aux populations colonisées, et aujourd'hui aux populations discriminées, ne pas le comprendre, c'est se condamner à ne pas être crus dans la sincérité de nos aspirations.

La sincérité de ces aspirations se juge par la réalité des actes qui sont posés : à l'intérieur, elle se juge par la volonté de lutter effectivement contre le racisme et les discriminations, ainsi que contre les discours qui les diffusent et les aggravent. A l'extérieur, elle se juge par une posture qui ne reproduise pas l'asymétrie fondamentale du colonialisme : ce n'est pas sa position passée de puissance coloniale qui donne à la France sa légitimité internationale, c'est le discours qu'elle porte, et c'est la façon dont elle le met en accord avec ses actes.

Si nous sommes capables de regarder notre passé en face, cette exigence peut être une force, comme nous le montrent les exemples de l'Allemagne ou des Pays-Bas.

Français, nous sommes attachés aux acquis des Lumières et de la Révolution. Ces acquis sont inscrits dans notre constitution, au fronton de nos mairies, dans le récit national républicain. Mais **ce récit serait incomplet s'il nous empêchait de voir les autres sources, les autres contributions à nos valeurs.** Car ces valeurs n'ont pu devenir vraiment universelles qu'avec la prise de conscience du racisme et du colonialisme, et la dénonciation de leurs effets.

C'est cette exigence que portaient les marrons et les opposants au préjugé de couleur sous l'Ancien Régime et au-delà, les abolitionnistes de métropole et les jacobins noirs des colonies sous la Révolution, et toutes ces grandes figures des outre-mer ou de la France continentale qui dans l'opposition aux injustices coloniales ont donné corps à cet universalisme sincère et conséquent qu'Aimé CESAIRE appelait de ses vœux en 1956, dans sa célèbre lettre à Maurice THOREZ. Il y disait : *« Il y a deux manières de se perdre : par ségrégation murée dans le particulier ou par dilution dans l'"universel". Ma conception de l'universel est celle d'un universel riche de tout le particulier, riche de tous les particuliers, approfondissement et coexistence de tous les particuliers. »*

Universalisme sincère parce que sans déni.

Universalisme conséquent parce qu'au service du progrès, pour la réalisation de cet idéal de liberté, d'égalité et de fraternité dans tous les secteurs de la société, à travers une action adaptée dans tous les domaines : social, environnemental, économique...

Voilà à quoi doit servir la mémoire : au nom de l'histoire, à inspirer des politiques concrètes, pour corriger les injustices du passé.

Je vous remercie.